

Accueillir des randonneurs et des équidés



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les randonneurs à cheval ou accompagnés d'un âne ont besoin de structures adaptées.
Même si les randonnées à cheval connaissent un repli ces dernières années, celle avec des ânes se développe de plus en plus.
Une opportunité ou un public à ne pas viser ?

La randonnée avec des chevaux

Fiches techniques

Plusieurs types de randonnées existent :

- la randonnée accompagnée

Forme la plus classique et souvent la plus visitée, elle est mise en place par des centres équestres et des fermes équestres principalement. Très structurée, un accompagnateur encadre un groupe de cavaliers, ces derniers ne disposent pas de leurs propres chevaux, c'est lui qui définit l'itinéraire et les points d'arrêt.

Comment accueillir ce type de public ?

Le groupe se constitue généralement d'une dizaine de personnes, groupe n'existant que le temps de la randonnée. La structure d'accueil doit être adaptée : soit par des dortoirs, entrant dans la catégorie des ERP 5ème catégories, soit par des chambres de petites capacités mais pour un total de 10 personnes minimum.

Si votre structure est adaptée à ce type de public, le plus simple est de mettre en parallèle les sentiers de randonnées existants avec les fermes équestres pratiquant la randonnée. Si vous pensez que votre structure est idéalement placée, alors pourquoi ne pas aller rencontrer ces professionnels afin de vous présenter, vous et votre structure...

Accueil Paysan Languedoc-Roussillon est soutenu par l'Union Européenne et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon



- le cavalier indépendant

Ce terme regroupe les personnes pratiquant la randonnée équestre sans accompagnateur.

Ce type de randonnée existe et se développe, cependant, il peut s'exercer en itinérance (de gîte en gîte), ou en étoile autour d'un même lieu d'accueil.

- en itinérance :

Les cavaliers préfèrent randonnées autour d'un sentier déjà très bien reconnue.

Si c'est le cas de votre structure, n'hésitez donc pas à faire les aménagements nécessaires, si cela vous occasionne peu de frais, et à en faire part aux gestionnaires du sentier : Office de tourisme, Comité départemental du tourisme, Fédération départementale de randonnée équestre... Qui recenseront votre structure dans la catégorie hébergement avec accueil de cavaliers.

- en étoile :

Un groupe de cavaliers randonneurs séjournera chez vous le temps d'explorer l'environnement de la structure d'accueil. Pour cela, il faut presque un itinéraire différent par jour. Ce sera donc à l'accueillant de préparer la semaine de randonnée, les itinéraires avec les personnes désireuses de découvrir le site.

Situation rare, l'offre n'est pas structurée.

Cependant, il existe quelques sites internet regroupant les hébergements proposant ces prestations.



La randonnée avec des ânes

La randonnée avec des ânes offre le même panel, seule différence, elle est rarement accompagnée et les ânes sont souvent loués à proximité du lieu de vacances : les gens ne se déplacent pas avec leurs propres ânes.

La clientèle à accueillir ne sera donc pas des groupes constitués, mais des individuels et surtout des familles.

Le processus à suivre est équivalent à celui décrit ci dessus ; regarder les sentiers de randonnées situés à proximité de votre structure, faites vous connaître auprès du loueur d'équidés pour étudier ensemble les différentes possibilités et voir si vous pouvez trouver un accord.



Quels équipements sont nécessaires

LES POINTS D'ATTACHE

Les points d'attache sont indispensables à l'arrivée et au départ en randonnée. Les cavaliers y attachent leurs chevaux le temps de les brosser, les soigner, les préparer, les seller/desseller, etc. Les différents points d'attache possibles sont : une barre d'attache, des boucles ou anneaux scellés, une ligne d'attache réalisée par une corde tendue .

L'INSTALLATION POUR LA NUIT

Pour la nuit, les équidés doivent être hébergés dans un lieu aménagé et sûr. Ils ne doivent pas s'échapper ni se blesser.

Au pré ou au paddock

Le pré doit être bien clos et ne pas comporter d'éléments dangereux pour les équidés : ferrailles, morceaux de grillages, vieux rouleaux de barbelés, tessons de bouteilles et autres débris peuvent occasionner des blessures très graves. Pour la même raison, les clôtures en barbelés et le grillage à moutons sont proscrits.

Un pré doit être suffisamment grand (compter au moins 3000 à 5000 m² pour accueillir 10 chevaux, pour une nuit) et disposer de suffisamment d'herbe, sinon fournir un complément en foin. L'existence d'espace ombragé est conseillée, autrement, il est possible d'aménager un abris.

Un paddock est un petit pré ayant souvent une forme en longueur qui favorise le déplacement des équidés (ex : 100m 15m). En général, un paddock est prévu pour un seul cheval, mais il pourra accueillir plusieurs chevaux en fonction de sa taille.

LE RANGEMENT DU MATÉRIEL ET AUTRES AMÉNAGEMENTS

Pour ranger le matériel des cavaliers, prévoir un local. Des petits aménagements simples seront les bienvenus : Des porte-selles : il peut s'agir de tréteaux posés au sol ou de barres rondes ou demi-rondes scellées au mur. Compter environ 50 cm de longueur pour une selle.

Des porte-bridés : il peut s'agir de porte-manteaux ou de crochets permettant de suspendre les filets, brides et autres licols.

Autres aménagements : une corde à linge placée à l'abri est pratique pour étendre et faire sécher les tapis de selle ou autres vêtements de pluie.

L'EAU, LA PAILLE ET LA NOURRITURE

L'eau : Quelque soit le mode d'accueil des équidés, ils doivent avoir accès à l'eau à volonté, par une distribution automatique ou par des seaux (aux cavaliers de s'en occuper !) Un cheval peut consommer jusqu'à 40 L d'eau par jour.

Le foin :

Sauf pour les équidés accueillis dans des prés ou paddocks bien enherbés, le foin constitue une base alimentaire quasiment incontournable. On estime qu'un cheval mange environ 5kg de foin par jour ; quantité qui varie en fonction du cheval et de son niveau d'activité.

Les granulés ou aliments floconnés pour chevaux étant périssables, il est préférable de prévoir un approvisionnement à la demande.

Il est également envisageable de proposer du grain (orge, maïs), plus facile de conservation, il est une bonne alternative aux granulés.

Valoriser cet accueil

Les installations en faveur de l'accueil des équidés se valorisent en local : par la rencontre des professionnels existant et randonnant dans votre secteur géographique.

Au travers d'Accueil Paysan, le pictogramme «activité équestre» est à votre disposition, n'oubliez pas de le rajouter dans votre descriptif.

Pour les établissements déjà adhérents à la fédération française d'équitation, un nouveau label de la FFE, Cheval'Etape, permet d'identifier et de valoriser ces établissements adhérents qui souhaitent accueillir des chevaux à l'étape.

Vous pouvez aussi vous rapprocher des responsables des Comités Départementaux du Tourisme Équestre afin de savoir si des actions spécifiques sont en cours.

Pour vous aider :

- La Fédération française de Tourisme Équestre

De nombreux renseignements sur la réglementation des chemins, conseils aux hébergements et balisage.

<http://www.ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins/Ressources/Fiches-Pratiques-Infrastructures>

- Le Conseil des Equidés en Languedoc Roussillon

Une information locale en Languedoc Roussillon

<http://www.conseildesequideslr.com>

N'hésitez pas à nous contacter :

Accueil Paysan Languedoc-Roussillon

10 allée des marronniers

11 300 Limoux

Tel : 04 68 31 01 14

languedoc-roussillon@accueil-paysan.com